



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

2, rue Nicollon-des-Abbayes

85150 LANDERONDE

Tél. 02.51.34.22.48

Mail : [accueil-mairie@landeronde.com](mailto:accueil-mairie@landeronde.com)

---

### Données personnelles :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

---

### Activité :

Nom de l'entreprise / association : .....

Numéro de SIRET : .....

Activité envisagée ou motif : .....

---

### Nature de l'occupation :

#### Type d'occupation :

Dépôt de matériaux	Distributeur de pain ou équivalent
Echafaudage, benne, engin de chantier, ...	Kiosque à pizzas ou équivalent
Commerces ambulants hors marché (ex foodtruck)	Spectacle sans chapiteau
Commerces ambulants marché	Spectacle avec chapiteau
Occupation du domaine public par associations de Landeronde œuvrant dans l'intérêt général	Marché de Noël : location d'un chalet
Vide-grenier, brocante, marché ou équivalent (autre que occupation par associations de Landeronde œuvrant dans l'intérêt général)	Marché de Noël : installation d'un stand
Mise en sécurité, aide à l'installation	
Spectacle sans chapiteau	

#### **Situation du site à occuper :**

Adresse: .....

Référence cadastrale (si connue) : ..... Surface : .....

Précisions : .....

Caractère :  permanent (installation fixe)     temporaire (installation mobile)     régulier

Fréquence si occupation régulière : .....

Date de début : ..... Date de fin : .....

Horaires d'exploitation : .....

BESOM en elektriciteit : ☐ ja ☐ nein ☐ ja, þó með ófinsíðum tilgangum

## Pièces justificatives à joindre au formulaire :

- Copie de la carte d'identité
  - Plan ou croquis
  - Descriptif du mobilier ou support utilisé dans la surface d'occupation
  - Attestation d'assurance

Si professionnel :

- Copie de la carte professionnelle
  - Extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers

*La liste ci-dessus est non-exhaustive et la mairie se réserve le droit de demander tout élément supplémentaire utile à l'instruction du dossier.*

## Occupation privative du domaine public

Toute occupation ou utilisation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance (article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques). La redevance est due, que l'occupation du domaine public ait fait ou non l'objet d'une autorisation.

Le : .....

Signature du pétitionnaire :

Cadre réservé à la mairie

Demande reçue le : / /

Avis :  Favorable  
 Défavorable